Envoyé en préfecture le 20/03/2026
Reçu en préfecture le 20/03/2026
Publié le
ID : 033-243300696-20260310-DEL2026_011-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL DU SIPHEM DU 10 MARS

L'an deux mille vingt-six, le 10 mars à 18h30, le Comité Syndical s'est réuni en session ordinaire dans la Salle du Conseil de la Mairie à Gironde sur Dropt sous la présidence de Monsieur Michel FEYRIT, Président.

Date de la convocation : **26 février 2026**

Délégués Titulaires en exercice :.....40 Délégués Suppléants en exercice : 40 Délégués présents :.... 22
Délégués Titulaires présents :.....15 Délégués Suppléants présents :..... 7 Délégués votants :..... 23
Délégués ayant donné procuration : 1
Mr Michel DESQUEYROUX donne procuration à Mme Adeline PORTET.

Délégués titulaires présents : René CARDOIT, Henrique CHANFRANTE, Graziella CHIAPPA, Zakaria DAKIR, Jacques DEJEAN, Yannick DUFFAU, Françoise DUPIOL-TACH, Michel FEYRIT, Eléna JAUMAIN, Sophie LAISNE, Pascal LOSSE, Cyril ROUILLON, Colin SHERIFFS, Christian SIMON, Bernard VINCENTE.

Délégués suppléants présents : Lucienne BIES, Robert BOMBARD, François ESTEVEZ, Victor LIMA, Bernard PLAT, Adeline PORTET, Damien SUADEAU.

Délégués votants : René CARDOIT, Henrique CHANFRANTE, Graziella CHIAPPA, Zakaria DAKIR, Jacques DEJEAN, Michel DESQUEYROUX, Yannick DUFFAU, Françoise DUPIOL-TACH, Michel FEYRIT, Eléna JAUMAIN, Sophie LAISNE, Pascal LOSSE, Cyril ROUILLON, Colin SHERIFFS, Christian SIMON, Bernard VINCENTE, Lucienne BIES, Robert BOMBARD, François ESTEVEZ, Victor LIMA, Bernard PLAT, Adeline PORTET, Damien SUADEAU.

Délégués excusés : Mireille AVENTIN, Mickael CORTES, Michel DARROMAN, Eric DILLET, Cristèle DUMON, Denis ESPAGNET, François GUILLOMON, Gilles OLLIVIER, Jean-Claude RIBEIRO, Chantal ROCHEREAU, Delphine SALVAGE, Patrice CHARBONNIER, Didier COURREGELONGUE, Eric DUCHAMPS, Marie-Bernadette DULAU, Jean-Claude DUPIOL, Jérémie GAILLARD, Jean-Pierre GASNAULT, Olivier JONET, Michelle LABROUCHE, Didier LAMBERT, Anne-Marie LONGO, Florence PAREJA, Serge POUJARDIEU, Lionel SOLANS, Didier TRISCOS.

DÉLIBÉRATION N°2026-011 : Affectation du résultat 2025

Après avoir entendu et approuvé le compte financier unique de l'exercice 2025, Monsieur le Président propose aux membres du conseil Syndical l'affectation de résultat suivante :

Résultat de la section de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice 2025	Déficit	- 216 327,62 €
Résultat antérieur reporté	Excédent	707 588,72 €
Total à affecter (Résultat de clôture)		**491 261,10 €**

Résultat de la section d'investissement à affecter

Résultat de l'exercice 2025	Déficit	- 37 041,66 €
Résultat antérieur reporté	Excédent	103 835,44 €
Solde d'exécution de la section d'investissement		**66 793,78 €**

Reste à réaliser au 31 décembre 2025

Dépenses d'investissement engagées non mandatées	54 828,67 €
Recettes d'investissement engagées non mandatées	0.00 €
Solde des restes à réaliser	**54 828,67 €**

Envoyé en préfecture le 20/03/2026
Reçu en préfecture le 20/03/2026
Publié le
ID : 033-243300696-20260310-DEL2026_011-DE

Besoin de financement de la section d'investissement

Rappel du solde d'exécution cumulé.....	54 828,67 €
Rappel du solde des Restes à Réaliser.....	**11 965,11 €**
Besoin réel de financement	

Transcription budgétaire de l'affection de résultat

Section de fonctionnement – Report à nouveau	R002.....	491 261,10 €
Section d'investissement – Affectation en réserve	Article 1068	0,00 €
Section d'investissement	R001.....	66 793.78 €

Après en avoir délibéré à **l'unanimité** de ses membres, le Conseil Syndical décide :

- **Approuver** l'affectation de résultat comme présentée ci-dessus.

Résultat du vote :

Votants :.....23 Abstention :0 Pour :23 Contre :.....0

Le président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les, jour, mois et année susdits et signé par les membres présents.

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et sa publication.

Le secrétaire de séance,

Yannick DUFFAU

Le Président,

Michel FEYRIT

PUBLIÉE LE : 20/03/2026

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N

			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	148 272,35	1 011 332,22	1 159 604,57
	Recettes réalisées (1)	B	88 093,69	800 544,19	888 637,88
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	252 107,79	1 718 920,94	1 971 028,73
	Dépenses réalisées (1)	E	125 135,35	1 016 871,81	1 142 007,16
	Restes à réaliser	F	54 828,67	0,00	54 828,67
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-37 041,66	-216 327,62	-253 369,28
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	103 835,44	707 588,72	811 424,16
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	66 793,78	491 261,10	558 054,88
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-54 828,67	0,00	-54 828,67
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	11 965,11	491 261,10	503 226,21

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Envoyé en préfecture le 20/03/2026
Reçu en préfecture le 20/03/2026
Publié le
ID : 033-243300696-20260310-DEL2026_011-DE